

DEC173109DR01

Décision portant nomination de Mme Angélique AMELOT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7018 intitulée Laboratoire de Phonétique et Phonologie (LPP)

#### LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7018 intitulée Laboratoire de Phonétique et Phonologie (LPP) et nommant M. Cédric GENDROT en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 3 mars 2017 ;

Considérant que **Mme Angélique AMELOT** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Est du CNRS, du 12 au 14 novembre 2013 et du 11 au 13 décembre 2013.

#### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** **Mme Angélique AMELOT**, IR2, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7018 intitulée Laboratoire de Phonétique et Phonologie (LPP), à compter du 4 mars 2017.

**Mme Angélique AMELOT** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet  
94800 Villejuif

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Angélique AMELOT** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le 6 octobre 2017

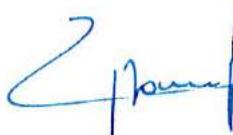
Le directeur de l'UMR7018  
Cédric GENDROT

Cédric GENDROT  


Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Paris-Villejuif



Visa de Carle BONAFOUS-MURAT, président de l'Université Sorbonne Nouvelle

Décision portant cessation de fonctions de Mme Cécile VERNOCHET, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistante de prévention (AP)<sup>1</sup> au sein de l'unité UMR9196 intitulée Physiologie et pathologie moléculaires des rétrovirus endogènes et infectieux

## LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC150984DR03 du 27 mars 2015 portant nomination de **Mme Cécile VERNOCHET** aux fonctions d'ACMO / d'AP,

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistante de prévention (AP) exercées par **Mme Cécile VERNOCHET**, dans l'unité du CNRS UMR9196 à compter du 28 août 2017.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Villejuif, le 12 octobre 2017

CNRS UMR 9196  
 Directeur Thierry HEIDMANN  
 INSTITUT GUSTAVE ROUSSY  
 39 Rue Camille Desmoulins  
 94805 Villejuif Cedex - FRANCE  
 Tél. : 33/1 42 11 54 33 - Fax : 33/1 42 11 53 42

  
 Le directeur de l'UMR9196  
 Thierry HEIDMANN

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Paris-Villejuif

Pour la Déléguée régionale  
 et par délégation, l'adjoint à la Déléguée régionale  
 en charge du service mutualisé d'Ile-de-France

Visa de Sylvie RETAILLEAU, présidente de l'Université Paris-Sud

UNIVERSITÉ  
 PARIS  
 SUD  
 ERIC CHAREYRE

Visa de Alexander EGGERMONT, directeur général de l'Institut Gustave Roussy

PRÉSIDENCE  
 Institut Gustave Roussy  
 91405 ORSAY cedex